

PQ 2026

Employé-e-s de commerce CFC Formation élargie Ecole commerciale de sport

Chères apprenties, Chers apprentis,

Votre troisième année d'apprentissage... Vous ne serez jamais aussi envahis d'informations ou rumeurs diverses que durant cette année ! Cet agenda vous permettra d'obtenir toutes les informations dont vous pourriez avoir besoin au sujet de la procédure de qualification (PQ). Si malgré tout vous deviez encore avoir des questions, nous vous prions de prendre contact avec le responsable de l'école commerciale de sport sans tarder. Si nécessaire, celui-ci vous dirigera vers la direction des examens.

Agenda

Octobre 2025

Vous signez le **formulaire d'inscription** pour les examens finals. Outre les données personnelles (nom, adresse etc.) vous devrez aussi contrôler la branche exacte dans laquelle vous serez examiné-e dans le cadre des „Travaux pratiques/Connaissances de l'entreprise et de la branche“. A l'école commerciale de sport il s'agit de la branche «services et administration».

Mars 2026

Vous recevrez votre **convocation personnelle** à l'examen. Vous serez informé-e sur le déroulement des examens : dates, experts etc.

Avril/mai/juin 2026

Examen spécifique de la branche oral.

Semaines 23/24

Examens finals.

30 juin 2026

Proclamation des résultats. Une liste des candidats qui ont réussi les examens sera affichée à l'accueil de la BFB au parterre et visible (stores montés) depuis l'extérieur sur la Place Robert Walser **à midi tapant**. Parallèlement, la Direction des examens publiera cette liste sur la page d'accueil de la BFB (www.bfb-bielbienne.ch) également dès midi.

Les candidats qui auront échoué recevront ce jour-là une lettre (copie à l'entreprise de formation) qui les informera du résultat. De plus nous avertissons entre 8h00 et 10h00 les candidat-e-s ayant échoué par téléphone.

1er juillet 2026

Remise des diplômes au Palais des Congrès, Bienne.

II Branches d'examen scolaire

1 Information Communication Administration (ICA) => éventuellement déjà terminé plus tôt

Notes

- Pos. 1 Examen écrit spécifiquement scolaire
+ Pos. 2 Moyenne des notes du bulletin, arrondie à la demi-note ou à la note entière

: 2

=	Note de branche ICA (compte une fois, arrondie à une décimale)
---	---

2 Economie et société 1 (EeS 1)

Note

- Pos. 1 Examen écrit donné centralement

=	Note de branche EeS 1 (compte deux fois , arrondie à la demi-note)
---	--

3 Economie et société 2 (EeS 2)

Note

- Pos. 1 Moyenne des notes du bulletin, arrondie à la demi-note ou à la note entière

=	Note de branche EeS 2 (compte une fois, arrondie à la demi-note)
---	---

4 Français

Notes

- Pos. 1 Examen écrit et oral
+ Pos. 2 Moyenne des notes du bulletin, arrondie à la demi-note ou à la note entière

: 2

=	Note de branche français (compte une fois, arrondie à une décimale)
---	--

5 Allemand

Notes

- Pos. 1 examen écrit et oral
(ou examen de certificat de langue international)
+ Pos. 2 Moyenne des notes du bulletin, arrondie à la demi-note ou à la note entière

: 2

=	Note de branche allemand (compte une fois, arrondie à une décimale)
---	--

6 Anglais/italien (éventuellement déjà terminé plus tôt)

Notes

	Pos. 1	examen écrit et oral (ou examen de certificat de langue international)
+	Pos. 2	Moyenne des notes du bulletin, arrondie à la demi-note ou à la note entière
: 2		

=	Note de branche anglais/italien (compte une fois, arrondie à une décimale)
---	---

7 Travaux de projet (A&R ; TA)

Notes

	Pos. 1	Moyenne des notes Approfondir et relier (A&R), arrondie à la demi-note ou à la note entière
+	Pos. 2	Note Travail autonome (TA)
: 2		

=	Note de branche Travaux de projet (compte une fois, arrondie à une décimale)
---	---

III Branches d'examen entreprise

1 Contrôles de compétences PPI et CI, situations de travail et d'apprentissage STA

Note

Modèle intégré

Pos. 1 Contrôle de compétences PPI (4) : 4; arrondie à la demi-note ou à la note entière

Modèle concentré

Pos. 1 Contrôle de compétences PPI (1) + stage de longue durée STA (2) + contrôle de compétences CI (1) : 4; arrondie à la demi-note ou à la note entière

=	Note de branche PPI (compte deux fois)
---	---

2 Examen spécifique écrit de la branche

Note

Pos. 1 Examen écrit, note arrondie à la demi-note ou à la note entière

=	Note de branche spécifique examen écrit (compte une fois)
---	--

3 Examen spécifique oral de la branche

Note

Pos. 1 Examen oral, note arrondie à la demi-note ou à la note entière

=	Note de branche spécifique examen oral (compte une fois)
---	---

IV Directives importantes

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site : www.skkab.ch

Allègement d'examen

Les demandes d'allègement d'examen (demande de mesures de compensation des désavantages) doivent être mentionnées sur le formulaire d'inscription et déposées définitivement avant fin novembre de l'année en cours du passage des examens finaux.

Les demandes déposées après cette date ne seront pas prises en considération.

Moyens auxiliaires admis à l'examen

La liste des moyens auxiliaires autorisés est disponible sur le site de la Société des employé-e-s de commerce : <http://www.secsuisse.ch>

Examen d'allemand et d'anglais

Si vous ne vous inscrivez pas à l'examen central de langue par e-mail jusqu'au délai d'inscription, passez l'examen international de langue. Les frais de l'examen international sont entièrement à votre charge.

Examens spécifiques de l'école

Pour ces examens spécifiques (ICA, EeS), vous recevrez d'avance un catalogue des objectifs demandés.

Résultat d'examen

Le résultat de l'examen se compose de **deux notes globales**.

Examen scolaire : la note globale est la moyenne des huit notes de branche (1/8 de la somme des notes) et est arrondie au dixième.

Examen entreprise : la note globale est la moyenne des quatre notes de branche (1/4 de la somme des notes) et est arrondie au dixième.

L'examen est réussi, si

aussi bien pour la partie scolaire que la partie entreprise,

Partie scolaire :

- I. la note globale est égale ou supérieure à 4.0,
- II. il n'y a pas plus de deux notes de branche insuffisantes,
- III. la somme des écarts à 4.0 des notes insuffisantes ne dépasse pas 2 unités.

Partie entreprise :

- I. la note globale est égale ou supérieure à 4.0,
- II. il n'y a pas plus de une note de branche insuffisante,
- III. la note insuffisante ne doit pas être inférieure à 3.0.

Pierre Schluep, Responsable des examens